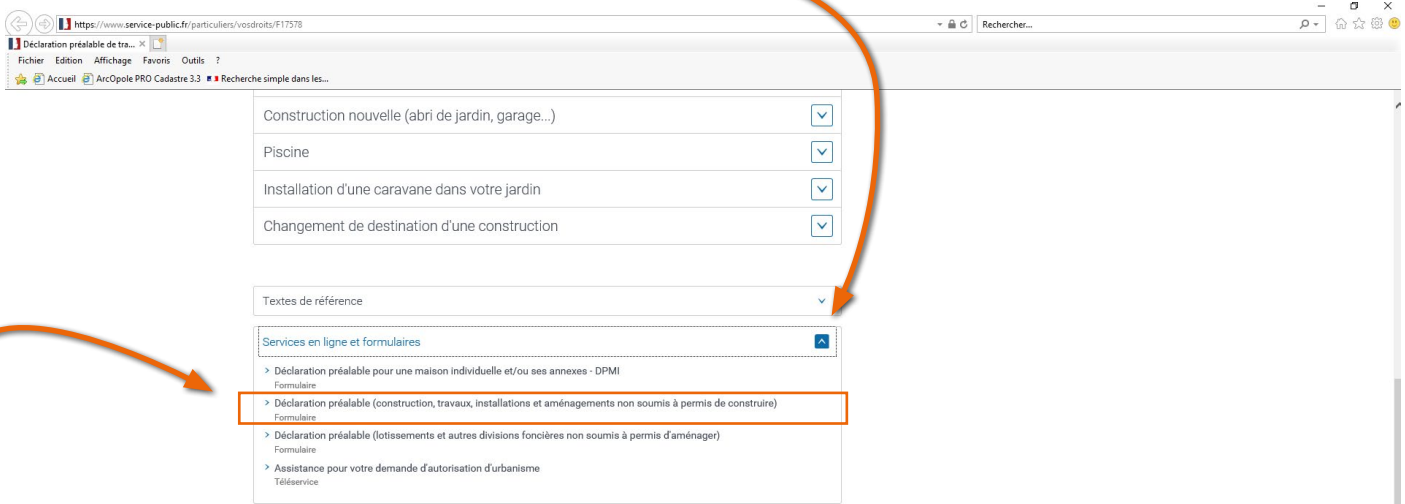


# Cerfa n°13404\*07

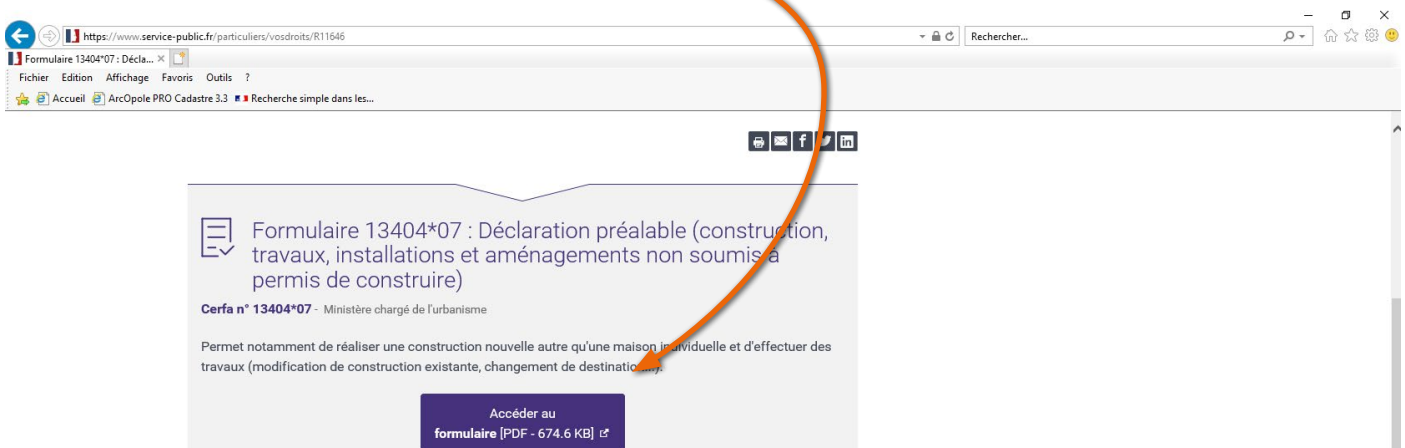
## Déclaration préalable constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

### Etape 1 - Obtenir le document Cerfa

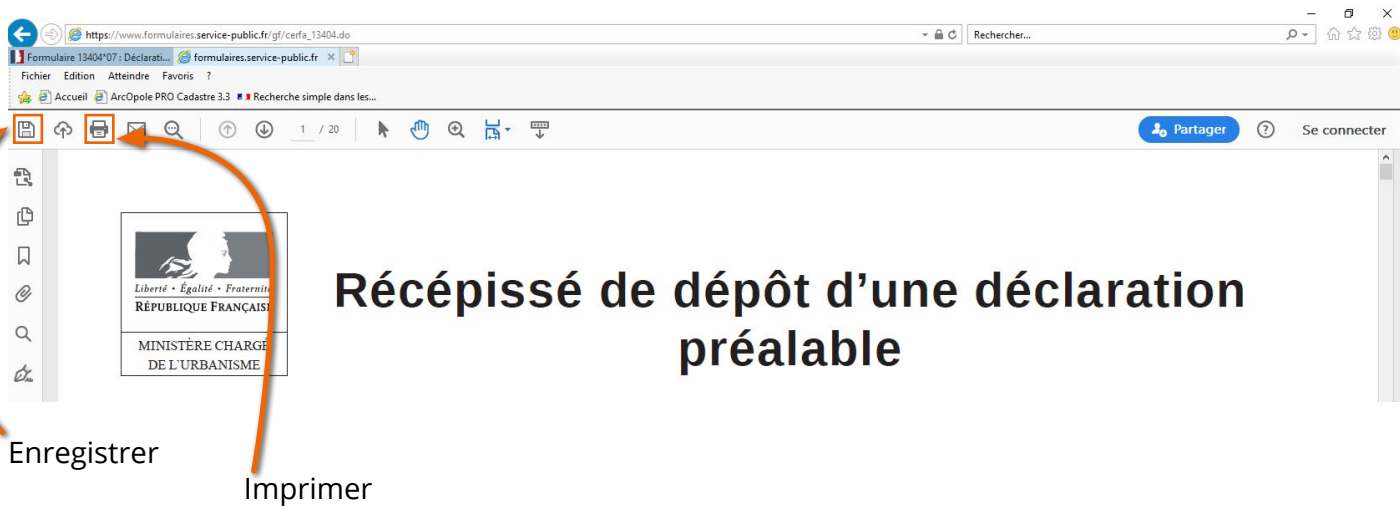
- Vous pouvez obtenir le document Cerfa :
  - Auprès de la Mairie de CASTRES
  - Sur internet, pour cela :
- ▷ Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>
- ▷ Cliquez sur « Services en ligne et formulaires »



- ▷ Cliquez sur « Déclaration préalable (constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis) »
- ▷ Cliquez sur « Accéder au formulaire »



- ▷ Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :
  - Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
  - Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer



## Etape 2 - Remplir le document Cerfa

- Renseignez votre identité dans le cadre 1 page 1 du Cerfa. Deux possibilités :
  - Soit vous êtes une personne physique et dans ce cas il ne faut pas oublier d'indiquer sa date et son lieu de naissance
  - Soit vous êtes une personne morale et dans ce cas il ne faut pas oublier d'indiquer le n°SIRET et le représentant de la personne morale

**1 - Identité du déclarant**  
Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2<sup>ème</sup>, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».  
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

**Vous êtes un particulier** Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance**

Date :           Commune : \_\_\_\_\_

Département :    Pays : \_\_\_\_\_

**Vous êtes une personne morale**

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET :                Type de société (SA, SCI,...) : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### Précision :

S'il y a plusieurs déclarants vous devez remplir la fiche complémentaire « *Autres demandeurs* » à partir du 2<sup>e</sup> déclarant, pour cela connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site ci-après :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55969>

▷ Cliquez sur « *Accéder au formulaire* »

▷ Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :

- Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
- Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer

The screenshot shows a web browser displaying the Cerfa form 'Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme - Fiche complémentaire / autres demandeurs'. The form is titled 'Fiche complémentaire / autres demandeurs' and is part of a 2-page document. It includes sections for '1 - Identité du demandeur' and 'Coordonnées du demandeur'. The 'Coordonnées du demandeur' section contains fields for address, telephone, and contact information. The form is designed for use by multiple people for the same project and includes a section for the recipient of correspondence.

- Renseignez vos coordonnées dans le cadre 2 pages 1 et 2 du Cerfa
- Si vous souhaitez qu'une autre personne (entreprise, architecte...) reçoive les courriers de demande de pièces et/ou de modification des délais vous devez remplir le cadre ci-dessous

This section, titled '2 - Coordonnées du déclarant', contains the following fields and instructions:

- Adresse :** Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_
- Lieu-dit :** \_\_\_\_\_ **Localité :** \_\_\_\_\_
- Code postal :** \_\_\_\_\_ **BP :** \_\_\_\_\_ **Cedex :** \_\_\_\_\_
- Téléphone :** \_\_\_\_\_ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_
- Si le déclarant habite à l'étranger :** Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Below this, there is a section for alternative contact information:

- Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :** Madame  Monsieur  Personne morale
- Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_
- OU raison sociale :** \_\_\_\_\_
- Adresse :** Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_
- Lieu-dit :** \_\_\_\_\_ **Localité :** \_\_\_\_\_
- Code postal :** \_\_\_\_\_ **BP :** \_\_\_\_\_ **Cedex :** \_\_\_\_\_
- Si cette personne habite à l'étranger :** Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_
- Téléphone :** \_\_\_\_\_ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

At the bottom, there is a checkbox and an email address field:

- J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_
- J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de \_\_\_\_\_

- Renseignez l'adresse ainsi que les références cadastrales et la superficie du terrain concerné par votre projet dans le cadre 3 point 3.1 page 2 du Cerfa

### 3 - Le terrain

#### 3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : ..... Voie : .....

Lieu-dit : ..... Localité : .....

Code postal : ..... BP : ..... Cedex : .....

**Références cadastrales** : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9)

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Ex : A, AD

Ex : 260, 4

#### 3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain

Partenarial (P.U.P) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Ex : CU 081 065 20 B5262 du 22/01/2020

PA 081 065 20 B3004 du 07/02/2020 « Lotissement les Jardins »

- Cochez les cases adéquates en fonction de la situation du terrain concerné par le projet
  - Certificat d'Urbanisme (CU), lotissement (PA ou DP) et Projet Urbain Partenarial (PUP)

#### Précision :

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, vous devez remplir la fiche complémentaire « Références cadastrales » page 9 du Cerfa (à partir de la 2<sup>e</sup> parcelle)

Ne pas oublier d'indiquer la superficie totale du terrain en bas de la page

**Références cadastrales : fiche complémentaire**

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

■ Déterminez la nature de votre projet

Deux possibilités :

- Si vous avez un projet d'aménagement : reportez-vous directement au cadre 4 page 3 du Cerfa ET au I de cette fiche
- Si vous avez un projet de construction : reportez-vous directement au cadre 5 page 4 du Cerfa ET au II de cette fiche

## I/ Projet d'aménagement

■ Renseignez la nature de votre projet dans le cadre 4 point 4.1 page 3 du Cerfa

### 4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)

#### 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases correspondantes)

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Division foncière située dans une partie de la commune délimitée par le conseil municipal<sup>2</sup>
- Terrain de camping
- Installation d'une caravane en dehors d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs
  - Durée annuelle d'installation (en mois) : .....
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes
  - Contenance (nombre d'unités) : .....
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :
  - Superficie (en m<sup>2</sup>) : .....
  - Profondeur (pour les affouillements) : .....
  - Hauteur (pour les exhaussements) : .....
- Coupe et abattage d'arbres
- Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)<sup>3</sup>
- Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
- Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de trois mois consécutifs
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour d'un bâtiment existant situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique.
- Aménagement d'un terrain pour au moins deux résidences démontables, créant une surface de plancher totale inférieure ou égale à 40 m<sup>2</sup>, constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'aire d'accueil et terrain familial des gens du voyage recevant jusqu'à deux résidences mobiles

Dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, abords d'un monument historique, site classé ou réserve naturelle :

- Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art
- Modification de voie ou espace publics
- Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics

**Courte description de votre projet ou de vos travaux :**

Présentation sommaire de votre projet  
Vous pouvez plus amplement décrire votre projet dans une annexe  
Reportez-vous à la DP11 si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique

**Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m<sup>2</sup>) :** .....

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :

■ Si votre projet concerne un camping, un parc résidentiel de loisirs ou un terrain mis à disposition de campeurs, complétez également le cadre 4 point 4.2 page 3 du Cerfa

**4.2 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis à disposition de campeurs**

**Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ?**

Oui  Non

Si oui,

- Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : .....

- Veuillez préciser le nombre d'emplacements : .....

▪ avant agrandissement ou réaménagement : .....

▪ après agrandissement ou réaménagement : .....

**Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux :**

tentes : .....  caravanes : .....  résidences mobiles de loisirs : .....

et précisez le nombre maximal de personnes accueillies : .....

**Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)**

Nombre d'emplacements réservés aux HLL : .....

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL : .....

■ Si votre projet concerne une coupe et/ou un abattage d'arbres, complétez également le cadre 4 point 4.3 page 4 du Cerfa

**4.3 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres**

Courte description du lieu concerné :

bois ou forêt  parc  alignement (espaces verts urbains)

Nature du boisement :

Essences : .....

Age : ..... Densité : ..... Qualité : .....

Traitement : ..... Autres: .....

## II/ Projet de construction

■ Renseignez la nature de votre projet dans le cadre 5 point 5.1 page 4 Cerfa

**5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction**

**5.1 - Nature des travaux envisagés**

- Nouvelle construction
- Travaux ou changement de destination<sup>4</sup> sur une construction existante
- Piscine
- Clôture
- Autres (précisez) :

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Présentation sommaire de votre projet  
Type, finition et couleur des matériaux utilisés / % des pentes toiture / Hauteurs...  
Vous pouvez plus amplement décrire votre projet dans une annexe  
Reportez-vous à la DP11 si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique

Si votre projet nécessite une puissance électrique spécifique vous devez l'indiquer ci-dessous

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : .....

■ Cochez les cases adéquates vis-à-vis de votre projet dans le cadre 5 point 5.2 page 5 du Cerfa

**5.2 - Informations complémentaires**

- Type d'annexes : Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  Autres annexes à l'habitation
- Nombre total de logements créés :  dont individuels :  dont collectifs :
- Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :  
Logement Locatif Social  Accession Sociale (hors prêt à taux zéro)  Prêt à taux zéro   
Autres financements :
- Mode d'utilisation principale des logements :  
Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale)  Vente  Location   
S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale  Résidence secondaire   
Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :  
Résidence pour personnes âgées  Résidence pour étudiants  Résidence de tourisme   
Résidence hôtelière à vocation sociale  Résidence sociale  Résidence pour personnes handicapées   
 Autres, précisez : \_\_\_\_\_
- Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :
- Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :  
1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  5 pièces  6 pièces et plus
- Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : au-dessus du sol  et au-dessous du sol
- Indiquez si vos travaux comprennent notamment :  
Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires
- Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif :  
Transport  Enseignement et recherche  Action sociale   
Ouvrage spécial  Santé  Culture et loisir

■ Complétez le tableau des surfaces du cadre 5 point 5.3 page 5 du Cerfa

**5.3 - Destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123-9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure au 1er janvier 2016).**

surfaces de plancher<sup>5</sup> en m<sup>2</sup>

| Destinations                            | Surface existante avant travaux (A) | Surface créée <sup>6</sup> (B) | Surface créée par changement de destination <sup>7</sup> (C) | Surface supprimée <sup>8</sup> (D) | Surface supprimée par changement de destination <sup>7</sup> (E) | Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E) |
|-----------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Habitation                              |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Hébergement hôtelier                    |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Bureaux                                 |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Commerce                                |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Artisanat                               |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Industrie                               |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Exploitation agricole ou forestière     |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Entrepôt                                |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| Service public ou d'intérêt collectif   |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |
| <b>Surfaces totales (m<sup>2</sup>)</b> |                                     |                                |                                                              |                                    |                                                                  |                                              |

Surface des locaux existants

Surface créée : construction, extension, annexes, transformation d'un local non constitutif de surface de plancher

Surface démolie ou transformée en local non constitutif de surface de plancher

**Précision :**  
La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des embrasures des portes et fenêtres, des vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs, des aires de stationnement des véhicules, des combles non aménageables, des locaux techniques et des caves ou celliers ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation.

À titre d'exemple, crée de la surface plancher :

- la construction d'un abri de jardin ;
- l'extension de la maison ;
- la création d'un niveau supplémentaire [...].

**Attention, le garage n'est pas constitutif de surface de plancher mais de surface taxable.**

- Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations.
  - Il convient de remplir les colonnes C et E du tableau des surfaces.

Pour déterminer la surface de plancher de votre projet, vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2868>

- Si votre projet crée des places de stationnement, renseignez le cadre 5 point 5.5 page 7 du Cerfa

**5.5 - Stationnement**

**Nombre de places de stationnement**

Avant réalisation du projet :  Après réalisation du projet :

**Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet**

Adresse(s) des aires de stationnement : .....

Nombre de places : .....

Surface totale affectée au stationnement : ..... m<sup>2</sup>, dont surface bâtie : ..... m<sup>2</sup>

**Pour les commerces et cinémas :**

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m<sup>2</sup>) : .....

## II/ Commun au I et II

- Si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique cochez la case du cadre 6 page 7 suivante

**6- Informations pour l'application d'une législation connexe**

**Indiquez si votre projet :**

- porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
- porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
- fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
- porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
- déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

**Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :**

(informations complémentaires)

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- se situe dans les abords d'un monument historique



■ Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) **ET** que le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente de ce terrain est différent du demandeur de la déclaration préalable, complétez le cadre 7 page 7 du Cerfa

**7 - Participation pour voirie et réseaux**

Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur

Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : ..... Prénom : .....

OU raison sociale : .....

Adresse : Numéro : ..... Voie : .....

Lieu-dit : ..... Localité : .....

Code postal : ..... BP : ..... Cedex : .....

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : ..... Division territoriale : .....

■ Datez et signez le cadre 8 page 8 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

**8 - Engagement du déclarant**

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration préalable.<sup>10</sup>  
 Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.  
 J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.  
 Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À .....

Le : ..... **Nombre d'exemplaires à déposer à la mairie**

Signature du déclarant

**Vous déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.**  
 Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous souhaitez permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans le Cerfa à des fins commerciales cochez la case en bas de la page 8 du Cerfa

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :   
 Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

■ Renseignez la fiche relative à la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pages 13, 14 et 15 du Cerfa

- Quelle que soit la construction ou les travaux, les 3 lignes du point 1.1 du cadre 1 page 13 du Cerfa doivent **obligatoirement** être remplies

▷ Si votre projet ne crée pas et ne démolie pas de surface taxable il faut inscrire 0

**1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements**

**1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction**

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : ..... a ..... m<sup>2</sup>

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : ..... b ..... m<sup>2</sup>

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : ..... m<sup>2</sup>

**Surface du garage** (à inscrire dans la ligne a)

**A minima égale à la surface de plancher** (à inscrire dans la ligne a)

**Cette surface n'est pas à déduire de la surface taxable totale créée** (à inscrire dans la ligne b)

• Renseignez le tableau des surfaces taxables du point 1.2 page 13 du Cerfa  
Deux possibilités :

- ▷ Si votre projet porte sur la création ou l'extension de locaux destinés à l'habitation : reportez-vous directement aux points 1.2.1 et 1.2.2 page 13 du Cerfa **ET** au Ib de cette fiche
- ▷ Si votre projet porte sur la création ou l'extension de locaux non destinés à l'habitation : reportez-vous directement au point 1.2.3 page 13 du Cerfa **ET** au IIb de cette fiche

## Iib/ Création ou extension de locaux destinés à l'habitation

• Renseignez Reportez les surfaces taxables déclarées au point 1.1 dans le tableau du point 1.2.1 du cadre 1.2 page 13 du Cerfa en fonction de l'usage des locaux et de leurs annexes : principale (pour l'occupant qu'il soit propriétaire ou locataire), secondaire ou hébergement

**1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)**  
**1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation**

| Dont :                                                      |                                                                  | Nombre de logements créés | Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis) |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)                              |                           |                                                                                      |                                                               |
|                                                             | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)                                |                           |                                                                                      |                                                               |
|                                                             | Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)                      |                           |                                                                                      |                                                               |
|                                                             | Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6) |                           |                                                                                      |                                                               |
| Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2) |                                                                  |                           |                                                                                      |                                                               |
| Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)       | Ne bénéficiant pas de prêt aidé                                  |                           |                                                                                      |                                                               |
|                                                             | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS                                    |                           |                                                                                      |                                                               |
|                                                             | Bénéficiant d'autres prêts aidés                                 |                           |                                                                                      |                                                               |
| Nombre total de logements créés                             |                                                                  |                           |                                                                                      |                                                               |

Surface créée des abris de jardin le cas échéant issue de la ligne « a »

Parmi les surfaces déclarées ci-dessus, quelle est la surface (1) affectée à la catégorie des abris de jardin, pigeonniers et colombiers ?.....m<sup>2</sup>

### 1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4)(5)(6) ?

Oui  Non  Si oui, lequel ?

Surface existante de l'habitation et de ses annexes et garages

Quelle est la surface taxable (1) existante? .....m<sup>2</sup>

Quel est le nombre de logements existants ?.....

Quelle est la surface taxable démolie ? .....m<sup>2</sup>

Surfaces à répartir en fonction du type de prêt utilisé

À remplir si le projet concerne l'habitation principale et ses annexes et garages

## Iib/ Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

• Reportez Reportez les surfaces taxables déclarées au point 1.1 dans le tableau du point 1.2.3 du cadre 1.2 page 13 du Cerfa en fonction de l'usage des locaux et de leurs annexes principale (pour l'occupant qu'il soit propriétaire ou locataire), secondaire ou hébergement

**1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |             | a                                                                                    | b                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Nombre créé | Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis) |
| Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m <sup>2</sup> (9)                                                                                                                                                                                                                                                                                            |             |                                                                                      |                                                               |
| Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |                                                                                      |                                                               |
| Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |             |                                                                                      |                                                               |
| Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |             |                                                                                      |                                                               |
| Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)                                                                                                                                                                                                                                                                                         |             |                                                                                      |                                                               |
| Dans les exploitations et coopératives agricoles :<br>Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11) |             |                                                                                      |                                                               |
| Dans les centres équestres :<br>Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (11)                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             |                                                                                      |                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |             | Surfaces créées                                                                      |                                                               |
| Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12)                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |             |                                                                                      |                                                               |

- Si votre projet s'accompagne de la création de places de stationnement non couvertes ou non closes ou concerne la création d'une piscine vous devez remplir le cadre 1.3 page 14 du Cerfa

La transformation d'un garage en pièce habitable entraîne la création de places de stationnement égales au nombre de places du garage supprimées

### 1.3 – Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : \_\_\_\_\_

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs : \_\_\_\_\_

Nombre d'emplacements pour les habitations légères de loisirs : \_\_\_\_\_

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m : \_\_\_\_\_

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>.

La superficie d'une piscine ne constitue pas une surface de plancher, elle ne doit donc pas figurer à la ligne « a » du point 1.1 et du tableau

- Cochez la case adéquate au cadre 1.4 page 14 du Cerfa

### 1.4 – Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?  
 Oui  Non

- Cochez les cases adéquates au cadre 1.5 page 14 du Cerfa

### 1.5 – Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ?  
 Oui  Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ?  
 Oui  Non

- Dater et signer le cadre 5 page 15 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

### 5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

À remplir si vous allez déménager

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : \_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Date

Nom et Signature du déclarant